



LA DICTÉE DU PACIFIQUE 2019

Samedi 16 mars 2019 à 13 h 30

Salle d'honneur de l'Hôtel de Ville de Nouméa



LE RÈGLEMENT

- 1 - La Dictée du pacifique est organisée par l'alliance Champlain en partenariat avec la Ville de Nouméa et la Bibliothèque Bernheim. Elle est radiodiffusée en direct par NC 1^{ère}.
- 2 - Elle aura lieu le samedi 16 mars 2019, à 13 h 30, dans la salle d'honneur de la Mairie de Nouméa.
- 3 - La dictée sera lue une première fois avant son écriture.
- 4 - La dictée doit être écrite sur les copies mises à votre disposition. Une marge de 3cm sera laissée sur la partie gauche.
- 5 - Pour assurer l'anonymat, votre nom, prénom doivent être inscrits sur le rabat, en haut et à droite de la copie. Le rabat sera plié et collé.
- 6 - Pour la correction sur place, les copies seront récupérées et redistribuées à une autre table.
- 7 - La correction de la dictée sera projetée sur écran, phrase par phrase, pour faciliter la correction qui sera expliquée.
- 8 - Les modifications orthographiques de 1990 sont acceptées.
- 9 - Les fautes comptent pour un point. Une seule faute par mot non conforme à la correction.
- 10- Les fautes seront décomptées, phrase par phrase, dans la marge gauche.
- 11 - A la fin de la correction, le total des fautes sera inscrit en tête de copie.
- 12 - Les trois meilleures copies seront récompensées. Les autres copies ne seront pas décachetées.
- 13 - En cas d'ex aequo, une phrase sera dictée pour départager les candidats.
- 14 - En cas de litige, la décision du Président de l'Alliance Champlain est souveraine.